

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite à la question inscrite au Feuilleton et préavis du 24 octobre 2023 par la députée de Sherbrooke, M^{me} Christine Labrie, concernant une allocution que j'ai prononcée en février 2023 durant un caucus de l'Union étudiante du Québec au sujet d'améliorations apportées aux programmes d'aide financière aux études.

Les consultations ont été réalisées auprès de représentantes et représentants de l'Union étudiante du Québec et de la Fédération étudiante collégiale du Québec lors de deux rencontres ayant eu lieu en août 2023. Elles ont été menées par les équipes de la Direction générale de l'aide financière aux études. Divers sujets ont été abordés lors de celles-ci, notamment le calcul des contributions et dépenses admises du Programme de prêts et bourses, dont le fonctionnement est prévu au Règlement sur l'aide financière aux études.

Veillez agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.



Pascale Déry